

Le CCAS du Malesherbois à vos côtés

Pendant cette période de confinement et d'activité économique ralentie, la Commune du Malesherbois porte une attention particulière aux publics les plus vulnérables.

Ainsi, **dès le 2 novembre, le service de livraison à domicile** (pour les médicaments et les courses alimentaires) a été réactivé. Ce service s'adresse aux personnes de plus de 65 ans, en situation de handicap ou souffrant d'une maladie grave.

L'**accueil du public**, physique et téléphonique du service social/CCAS, est assuré aux horaires habituels, du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h.

Les **lignes d'écoute et de soutien** aux personnes âgées et aux aidants fragilisés par la crise sanitaire ont été remises en place. Deux numéros : **02 38 34 85 36 et 02 38 34 42 40** aux jours et horaires d'ouverture du CCAS.

Les personnes âgées ainsi que toutes personnes inscrites sur la liste plan confinement/canicule ont été destinataires d'un courrier les informant de la (re)mise en place de ces dispositifs.



Confinement

CE QUI EST OUVERT, CE QUI EST FERMÉ

Depuis le 30 octobre, les guichets d'accueil du public restent ouverts et vous accueillent sans rendez-vous : mairie du Malesherbois, mairies déléguées et service culturel.

La bibliothèque municipale est fermée au public mais propose un service de retrait sur place.

Les équipements sportifs sont fermés au public et aux associations mais restent accessibles aux écoles et au collège pour la pratique du sport.

LE MARCHÉ DU MERCREDI MAINTENU

Durant cette nouvelle période de confinement, le marché alimentaire, et seulement l'offre alimentaire, est maintenu, de 7h à 13h, dans la rue du Capitaine Lelièvre et rue de la République.

Un renforcement des gestes barrières est imposé :

- Le port du masque est obligatoire
- Respect au maximum des distances de sécurité (1 mètre minimum)

A noter que les producteurs de graines, plants, arbres fruitiers et arbustes sont considérés comme des commerces essentiels et sont donc autorisés à vendre sur le marché.

VOS ELUS RESTENT JOIGNABLES

Les permanences dans les mairies déléguées sont suspendues le temps de confinement. Vous pouvez cependant poser toutes vos questions via le site internet : www.ville-lemalesherbois.fr dans le menu DEMARCHES EN LIGNE.

CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal s'est tenu le jeudi 5 novembre 2020 au centre culturel le Grand Ecrin, à huis-clos. Ordre du jour et compte-rendu sont disponibles sur le site de la mairie : www.ville-lemalesherbois.fr



OÙ TROUVER DES ATTESTATIONS DE DÉPLACEMENTS ?

Des attestations papier sont à votre disposition dans les accueils des mairies déléguées.

Bibliothèque Municipale

LE BIBLIO-DRIVE...DEPUIS LE 3 NOVEMBRE

Bonne nouvelle !

La Bibliothèque du Malesherbois s'adapte à la situation et vous propose le «Bibliodrive», un système de drive qui permet d'emprunter gratuitement des livres, livres audio, BD, DVD et CD !

Que vous soyez abonné ou pas, ce service s'adresse à l'ensemble des Malesherbois.



Comment ça marche ?

Après s'être connecté sur le catalogue des ouvrages en ligne sur le site www.ville-lemalesherbois.fr, il vous suffit de réserver votre ouvrage/ CD/DVD en contactant les bibliothécaires par tél au **02 38 34 68 92** ou par mail **bibliotheque.municipale@ville-lemalesherbois.fr** Vous conviendrez alors d'un rendez-vous pour le retrait et le retour des ouvrages/CD/DVD.

Si vous ne pouvez pas vous déplacer, un agent municipal pourra vous le déposer à votre domicile. Il faudra alors le signaler aux bibliothécaires.

Lors du retrait, sur l'attestation de déplacement dérogatoire, vous devez cocher la case « déplacement pour effectuer des achats...le retrait des commandes et des livraisons à domicile ».

SITOMAP



QUELQUES INFOS !

Déchetterie

La déchetterie reste ouverte, aux jours et horaires habituels, sans rendez-vous.

Sur l'attestation de déplacement dérogatoire, vous pouvez cocher la case «*Convocation judiciaire ou administrative et pour se rendre dans un service public*».

Les distanciations sociales ainsi que le port du masque sont à respecter.

Pour chaque collecte, orientez les poignées de vos bacs vers la route.

À quoi ça sert ? À préserver la santé du ripeur qui manipule environ 700 bacs par demi-journée. Les torsions du poignet sont à éviter car elles peuvent entraîner à long terme une maladie professionnelle telle que les troubles musculo squelettiques.

Vous souhaitez recevoir cette lettre d'information mensuelle par mail ? Inscrivez-vous sur le portail citoyen : www.ville-lemalesherbois.fr

INFOS Malesherboises n°2

édité par la Commune Le Malesherbois
5 ter avenue du Général de Gaulle
45330 LE MALESHERBOIS
02 38 34 85 36
contact@ville-lemalesherbois.fr

Directeur de publication : Hervé GAURAT
Création maquette : Renaud ASSELIN
Rédaction : Carole BEGAUD

Impression : 1000 exemplaires par Artnéo